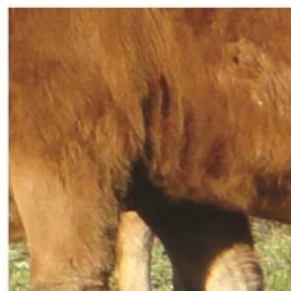
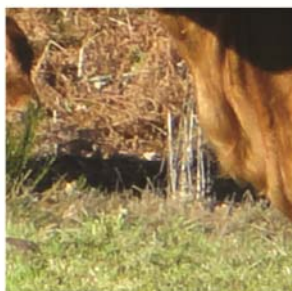
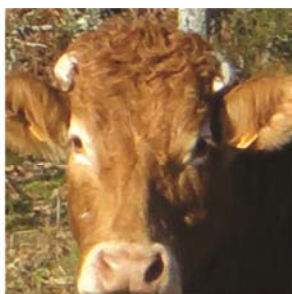
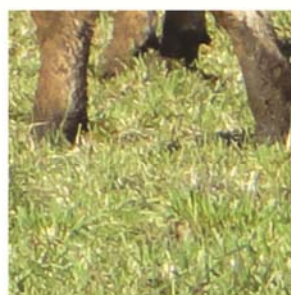


Conférence de presse
du 11 avril 2016

Résumé du rapport de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires



Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires



L'année 2015 est marquée par la poursuite de la **baisse globale des prix agricoles** observée déjà en 2014 pour plusieurs productions et étendue en 2015 à la production laitière. La baisse moyenne tous produits confondus s'établit à -2,4%, moins accentuée toutefois qu'en 2014 (-5,3%). Ce recul annuel des prix agricoles **n'épargne que peu de produits (fruits et légumes, œufs)** ; il affecte très fortement l'élevage bovin laitier, avec un recul de plus de 15% par rapport à une année 2014 exceptionnellement favorable, et de 6% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

La **baisse s'observe également pour les prix des produits des industries alimentaires**, qui diminuent à nouveau de près de 2% en 2015. Ce recul des prix sortie industrie s'observe sur pratiquement tous les secteurs suivis par l'observatoire, **à l'exception des pâtes alimentaires (mais la hausse observée en 2015 est l'impact retardé de la hausse du blé dur de 2014) et de certains produits de boucherie.**

Les prix à la consommation alimentaire, qui étaient en léger repli en 2014, progressent très faiblement en 2015 avec moins de 0,5%, ce qui est toutefois sensiblement plus élevé que la hausse générale des prix à la consommation, presque nulle. **La quasi stabilité ou le recul des prix à la consommation est assez général dans les filières suivies par l'observatoire ; les fruits et les légumes frais, et, dans une moindre mesure, les pâtes (pour la raison déjà évoquée quant aux prix sortie industrie) faisant notamment exception.**

Produits carnés

Dans les filières de produits carnés, appréciée au travers des indices de l'Insee, la **baisse des prix à la production en 2015** de -1,4% à -7,2% selon les produits est due à la pertes de marchés à l'export en Russie (porc), à la baisse de la demande intérieure (en viande bovine et de porc), à l'afflux de vaches laitières dans les abattoirs... Cette baisse des prix à la production des animaux s'accompagne d'une **quasi stabilité des prix à la consommation**, toutes viandes et produits à base de viande agrégés (+0,4%). Le suivi spécifique de l'observatoire, réalisé sur quelques produits de grande consommation issus des filières viandes, montre en 2015 des baisses de prix au détail relativement faibles (moins de 1%) sur la viande de porc frais (rôti excepté), le jambon cuit, ou la carcasse bovine reconstituée au détail, baisses plus marquées (de 1% à 2%) sur le poulet entier, standard ou label ou le panier effectif d'achat de viande bovine en GMS. *Rappelons qu'il n'est pas illogique qu'en pourcentage (ou en indice), les baisses de prix à la consommation soient inférieures à celles des*

prix à la production, les bases de prix à la consommation étant supérieures à celles des prix à la production.

Le maillon industriel des filières carnées a, pour les produits suivis par l'observatoire, généralement transmis la baisse du coût de ses approvisionnements en matière première, comme le montre la stabilité, voire la diminution, des indicateurs de marge brute de ce maillon. Cette stabilité relative fait suite à la reconstitution des marges brutes industrielles, observée l'année dernière, avec la baisse des prix entrée abattoir.

En GMS, toujours pour les produits carnés suivis par l'observatoire, les indicateurs de marge brute peuvent être en diminution (découpe de volailles, côtes de porc en UVCI), relativement **stables** (viande bovine) ou **en hausse** (jambon cuit, longe de porc en UVCM, rôti UVCI).

Rappelons que ces indicateurs donnent, par leur variation, une information sur la transmission des prix et des coûts le long de la chaîne ; mais ils ne permettent pas de « prédire » ce que sera l'évolution de la marge nette, ou bénéfice, une fois pris en compte tous les coûts s'imputant sur cette marge (salaires, coût du capital, diverses consommations intermédiaires...).

Ainsi, la légère progression de la marge brute du rayon boucherie des GMS en 2014 (enquête de l'observatoire réalisée en 2015) s'accompagne d'une baisse de la marge nette calculée ; le rayon ressortant donc toujours en négatif (-2,1 € pour 100 € de chiffre d'affaires).

Pour le **rayon charcuterie**, toujours en 2014, marges brute et nette progressent légèrement, la **marge nette étant ici positive** (8,9 € pour 100 € de chiffre d'affaires), tandis que dans le **rayon volailles**, autre rayon à marge nette positive, la **marge brute diminue** légèrement en 2014 alors que la baisse de la marge nette est plus marquée, passant de 8,5 € pour 100 € de chiffre d'affaires en 2013 à 7,8 € en 2014.

Dans les industries des viandes, **la marge nette de l'abattage-découpe de bovins**, qui avait progressé en 2014, **diminue en 2015** pour s'établir en moyenne à 8 centimes par kg de carcasse traité, contre 12 centimes en 2014, niveau toutefois supérieur à ceux des années 2011-2013 (1 à 5 centimes) marquées par l'augmentation du prix des bovins à la production.

L'activité d'abattage-découpe de porc, qui était revenue en moyenne à un strict équilibre en 2014 (marge nette nulle) **voit son résultat repasser en négatif en 2015** (marge nette de -2 centimes par kg de carcasse) malgré la baisse du prix du porc entrée abattoir et la stabilité des charges, le prix moyen de produits de découpe diminuant de près de 10 centimes par kg de carcasse traitée.

Dans **l'élevage spécialisé de bovins viande**, la **dégradation des résultats moyens se poursuit en 2015**. Les coûts de production restent quasi

stables mais la baisse des prix entraîne une nouvelle baisse de la marge nette : en élevage naisseur-engraisseur, il manque ainsi en moyenne près de 19 € par 100 kg d'animal en vif pour rémunérer le travail l'éleveur à hauteur de 1,5 SMIC et son capital au taux moyen du livret A ; pour les engraisseurs, ce manque à gagner est en moyenne de 47 € par 100 kg vif.

Le constat est de même nature en élevage porcin, la poursuite de la dégradation du cours du porc en 2015, malgré la baisse du coût de production (diminution du prix des aliments), **entraîne une nouvelle baisse de la marge nette en élevage** : il a ainsi manqué environ 8 centimes par kg de carcasse (sur un prix moyen de 1,4 €) pour rémunérer le travail et le capital de l'éleveur aux standards retenus (1,5 SMIC, taux du livret A).

Produits laitiers

Dans la filière laitière, les indices de l'Insee des prix à la consommation des produits laitiers montrent une **baisse moyenne des prix de l'ordre de 1%**. Le **prix du lait à la production a quant à lui fortement diminué, -15% en 2015** après la hausse de 2014, -6% par rapport aux cinq dernières années. Cette baisse est due au recul de la demande mondiale (Chine, Russie), alors que la production européenne, affranchie des quotas laitiers, s'est accrue dans plusieurs pays.

Dans ce contexte, **l'indicateur de marge brute des transformateurs augmente**, tendant ainsi à recouvrer, pour les produits suivis par l'observatoire des niveaux proches de ceux antérieurs à l'année 2014, marquée par une hausse du prix du lait à la production.

L'indicateur de marge brute en GMS des produits laitiers suivis présente également des hausses variables.

Malgré des évolutions à la hausse des indicateurs de marges de l'aval, la baisse du coût en matière première, même partiellement transmise au consommateur, permet le **maintien voire la baisse des prix au détail des produits laitiers en 2015** : c'est le cas, parmi les produits suivis par l'observatoire de l'emmental, du camembert et du yaourt nature ; on enregistre en revanche une hausse sur les deux autres produits laitiers suivis : lait UHT et beurre plaquette. À noter que ces hausses de prix au détail sont au moins pour partie dues à l'évolution de la composition des achats (ou de l'offre) d'une même famille de produit vers des articles d'une gamme supérieure, plus chers.

La marge nette du rayon des produits laitiers en GMS a nettement diminué en 2014 (résultat de l'enquête 2015 de l'observatoire), passant de 2,3 € pour 100 € de chiffre d'affaires en 2013 à 0,2 € en 2014. Ceci résulte de l'augmentation des

coûts d'achat (le prix sortie industrie des produits laitiers de grande consommation avait progressé de 3% en 2014), mais aussi de la hausse des frais de personnel dédié au rayon (réorganisation de « concepts » de magasin ou de rayon dans certaines enseignes).

Dans **l'industrie laitière**, l'observatoire ne dispose que des comptes sectoriels issus de la base Esane de l'Insee, dont les derniers résultats disponibles à ce jour portent sur 2013. Cette année-là, le **résultat courant du secteur s'établissait à 2% de la valeur de sa production, en progression** par rapport aux années précédentes.

L'année 2015 présente, pour les éleveurs laitiers, un retournement de tendance très défavorable. Malgré la baisse moyenne des coûts de production, **une diminution importante de la rémunération des producteurs a résulté de la baisse du prix du lait** : on estime, sur la base du Réseau d'information comptable agricole, que le prix moyen du lait en 2015 (0,34 € / litre) était inférieur de près de 10 centimes par litre au prix qui aurait assuré la rémunération des producteurs aux standards habituellement retenus (1,5 SMIC pour le travail, taux du livret A pour le capital).

Blé-farine-pain

La filière blé-farine-pain se caractérise en 2015 par une **nouvelle baisse du prix de sa matière première** (blé tendre), beaucoup plus modeste toutefois (-1% environ) que celle de l'an dernier (-15%).

L'indicateur de marge brute de la meunerie se maintient par rapport à l'an dernier, **celui de l'aval baisse très légèrement**, dans le circuit de la baguette « moyenne », dont **le prix moyen au détail est quasi stable.**

Les **comptes du secteur de la meunerie en 2013** (les derniers disponibles à ce jour pour ce rapport) **montraient un résultat courant moyen rapporté aux produits de 0,2%**, cet indicateur s'étant dégradé depuis 2011.

En GMS, les rayons boulangerie-pâtisserie-viennoiserie recouvrent une certaine diversité d'organisation (depuis le simple « point chaud » jusqu'à l'atelier de fabrication complète) mais, en moyenne, le rayon se distingue de tous les autres par ses taux de valeur ajoutée ou de marge brute élevés du fait de l'activité de transformation. La contrepartie est l'importance des coûts directs en main d'œuvre et, toutes autres charges réparties, **une marge nette négative.** En 2014, celle-ci ressort à -1,1%, quasi identique à 2013.

Pâtes alimentaires

Pour les pâtes alimentaires, on observe une **hausse de 1,6% du prix au détail en 2015.** La

matière première, le blé dur, avait vu son prix s'envoler en 2014 (+6 centimes / kg, soit +20%) du fait d'une diminution de l'offre (en France et au Canada, principal pays producteur), **ce prix reste quasi-stable en 2015** (0,34 €/ kg).

L'impact de la hausse du prix du blé dur de 2014 sur le prix au détail a été retardé (le prix au détail des pâtes avait même baissé en 2014) et reportée sur 2015 du fait de la durée des contrats : ainsi, en 2015, malgré la quasi stabilité du prix du blé dur en moyenne annuelle, le prix des pâtes sortie industrie progresse 5 centimes par kg, hausse partiellement amortie par la distribution, **le prix moyen au détail ne progressant que de 3 centimes.**

Les **comptes du secteur industriel de la fabrication de pâtes** ne sont disponibles actuellement que pour l'année 2013, ils montraient, cette année, un **résultat courant rapporté au chiffre d'affaires de 6,3%.**

L'observatoire ne suit pas les comptes du rayon des GMS dans lequel sont proposées les pâtes alimentaires, celles-ci ne représentant qu'à peine 10% du chiffre d'affaires du rayon, « épicerie salée ». L'observatoire ne dispose pas pour l'instant de données de coût de production du blé dur.

Fruits et légumes

Les fruits et légumes sont suivis par l'observatoire au travers d'une vingtaine de produits et de deux « paniers saisonniers », l'un de fruits, l'autre de légumes, dont la composition varie chaque semaine.

Après une année 2014 marquée par des indicateurs en baisse, l'année 2015 renoue avec des **prix à l'expédition et au détail et des indicateurs de marges brutes au détail en hausse** pour le panier saisonnier de fruits et pour le panier saisonnier de légumes : le prix moyen annuel à l'expédition du panier de fruits augmente ainsi de 10,6%, celui des légumes de 7,7%. Au détail en GMS les hausses de prix sont respectivement de 10% et 14,8%, résultant à la fois de la hausse du prix à l'expédition et de celle l'indicateur de marge brute du circuit de distribution en GMS.

Les fruits et légumes frais sont pratiquement les seuls produits, parmi ceux suivis par l'observatoire, à voir leur prix au détail, habituellement plus variables que ceux des autres produits, fortement augmenter en 2015.

Le **rayon fruits et légumes des GMS** présente en 2014 (enquête 2015 de l'observatoire) des **marges brute et nette légèrement supérieures à celles de 2013**, respectivement 31,1 € et 2,1 € pour 100 € de chiffre d'affaires ; la marge brute de 2015 serait en hausse au vu des indicateurs précités.

Les données disponibles ne fournissent à ce jour des comptes d'exploitations fruitières et légumières que jusqu'en **2014 : le revenu moyen des producteurs de fruits était redescendu à un niveau inférieur à ceux observés depuis 2008, celui des producteurs de légumes était resté relativement stable.** En 2015, d'après le compte prévisionnel de l'agriculture, la valeur des productions de fruits et de légumes a augmenté (respectivement de 6,8% et 3%), ce qui pourrait se traduire par l'amélioration des revenus des producteurs (à vérifier dans la prochaine parution des comptes nationaux de l'agriculture par otex de 2015 et des résultats de 2015 du Réseau d'information comptable agricole (Rica), sur <http://agreste.agriculture.gouv.fr/>).

Produits aquatiques

La filière des produits de la pêche et de l'aquaculture est approchée cette année par l'observatoire au travers du circuit du saumon fumé étudié par l'observatoire de la Commission européenne pour la filière (Eumofa), montrant **depuis 2010 une dynamique de prix croissants en amont et au détail.** Le coût en matière première (saumon frais importé) se situait en 2014 à un niveau de plus de 30% supérieur à la moyenne des 5 dernières années, sous l'effet d'une rétraction de l'offre de saumon due au développement d'un parasite des élevages, et de la croissance de la demande, notamment américaine. Le prix de cette matière première a diminué en 2015.

Le rayon poissonnerie des GMS fait partie des rayons alimentaires de la grande distribution suivis par l'observatoire depuis 2012. Ce rayon est caractérisé, en 2014 comme lors des années précédentes, par un taux de marge brute de 26%, dans la moyenne de celui des autres rayons frais, boulangerie excepté, par un taux de marge semi-nette sensiblement plus faible qu'ailleurs (11%) du fait de l'importance du personnel dédié (vente assisté, préparation, réassort...) et, toutes autres charges intégralement réaffectées, par une marge nette négative.

L' « euro alimentaire »

« L'euro alimentaire » constitue le volet macroéconomique des travaux de l'observatoire. Il analyse le montant de la dépense alimentaire annuelle nationale de deux façons :

- d'une part, en isolant, au sein de ce montant, la valeur de la production agricole nationale incorporée,
- d'autre part, en décomposant ce montant en rémunérations du travail et du capital (valeurs ajoutées) induites dans toutes les branches de l'économie, importations et taxes.

Compte tenu des délais d'obtention des données indispensables au calcul de cette répartition, l' « euro alimentaire » du présent rapport a pu être décomposé jusqu'en 2012, reprenant les résultats déjà publiés dans La Lettre de l'OBSERVATOIRE n° 9.

Pour 2012, la première décomposition de 100 € de dépense alimentaire (en magasins, hors restauration hors foyer – RHF -) aboutit à la répartition suivante :

- production agricole nationale incorporée :
18,3 €;
- valeurs créées hors agriculture (industrie, commerce, transport) : 58,3 €;
- aliments importés : 14,3 €;
- taxes sur les produits : 9,2 €

La décomposition des deux premiers agrégats ci-dessus (production agricole nationale nécessaire, valeurs créées en amont de l'agriculture) fait apparaître que 100 € de dépenses alimentaires en 2010 génèrent :

- des valeurs ajoutées, pour 61,2 €, réparties dans les différentes branches de l'économie nationale : 8,2 € pour l'agriculture, 13,2 € pour l'industrie alimentaire, 14,6 € dans les services, 19,8 € dans les commerces ;
- des importations de produits intermédiaires (pétrole, soja, par exemple), pour 15,3 €
- des importations d'aliments (14,3 €)
- et des taxes (9,2 €) déjà citées.

Les calculs permettent aussi d'analyser l'origine du revenu agricole par type de demande :

- la demande de produits alimentaires (hors RHF) concourt pour 36% à la formation de l'EBE de la branche agricole ;
- la demande adressée à la branche des hôtels et restaurants, pour 4% ;
- les autres demandes nationales (dont en produits agricoles pour usage non alimentaire) : 7% ;
- les exportations de produits agricoles et alimentaires : 27% ;
- et les subventions : 26%.